

**EXTRAIT DU REGISTRE
des
délibérations du Conseil de Communauté**

N°dél. : 001048

Séance du jeudi 25 mars 2010

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D.
46 avenue Villarceau à Besançon,

sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 139

Étaient présents : Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques CANAL, Jean-Pierre BASSELIN Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI, Geneviève VERRO Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Eric ALAUZET (à partir du rapport 1.1.1), Frédéric ALLEMANN (à partir du rapport 1.1.1), Nicolas BODIN, Pascal BONNET (à partir du rapport 1.1.1), Patrick BONTEMPS (jusqu'au rapport 0.2), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.7), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI (à partir du rapport 1.1.1), Emmanuel DUMONT, Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Jean-François GIRARD, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Lazhar HAKKAR (à partir du rapport 1.1.1), Solange JOLY, Jean-Sébastien LEUBA (à partir du rapport 1.1.1), Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 1.1.1), Jacques MARIOT (à partir du rapport 1.1.1), Annie MENETRIER (à partir du rapport 1.1.1), Frank MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), Nohzat MOUNTASSIR, Michel OMOURI, Danièle POISSENOT, Françoise PRESSE (à partir du rapport 9.1), Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport 1.1.1), Jean-Claude ROY, Edouard SASSARD, Marie-Noëlle SCHOELLER (à partir du rapport 1.1.1), Catherine THIEBAUT, Corinne TISSIER (à partir du rapport 1.1.1), Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN Bousnières : Bertrand ASTRIC Chaleze : Christophe CURTY Chalezeule : Christian MAGNIN-FEYSOT, Raymond REYLE (jusqu'au rapport 1.2.3) Champagny : Claude VOIDEY Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Denis GALLET Chauenne : Bernard VOUGNON Chaudfontaine : Jacky LOUISON Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT (à partir du rapport 1.1.1) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL, Yves GUYEN (jusqu'au rapport 1.2.3) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes : Jean SIMONDON Grandfontaine : François LOPEZ La Chevillotte : Jean PIQUARD Larnod : Gisèle ARDIET (représentée par Hugues TRUDET à partir du rapport 1.1.1 et jusqu'au rapport 9.6) Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER (représenté par Robert POURCELOT) Marchaux : Bernard BECOULET, Brigitte VIONNET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT (à partir du rapport 1.1.1), Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ Montferrand le Château : Marcel COTTINY (à partir du rapport 1.1.1), Séverine MONLLOR Morre : Jean-Michel CAYUELA, Gérard VALLET Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Bernard BOURDAIS (jusqu'au rapport 3.1) Pelousey : Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.1), Claude OYTANA (à partir du rapport 1.1.1) Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Michel FAIVRE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaurpré : Stéphane COURBET (à partir du rapport 1.1.3), Jean-Pierre ISSARTEL (représenté par Joël JOSSO) Routelle : Claude SIMONIN (représenté par Patricia RELANGE jusqu'au rapport 1.2.3) Saône : Maryse BILLOT (représentée par Alexis JACOB), Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU, Christian BOILLEY Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Torpes : Bernard LAURENT Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET Vorges les Pins : Patrick VERDIER (jusqu'au rapport 5.6).

Étaient absents : Besançon : Hayatte AKODAD, Teddy BENEDEAU DE LAPRAIRIE, Yves-Michel DAHOUI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Catherine GELIN, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL-DJAOUAI, Abdel GHEZALI, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Carine MICHEL, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT, Joëlle SCHIRRER Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Bousnières : Roland DEMESMAY Braillans : Alain BLESSEMAILLE Busy : Philippe SIMONIN Champoux : Thierry CHATOT Chatillon le Duc : Philippe GUILLAUME Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête : Jean-Pierre PROST Grandfontaine : Laurent SANSEIGNE La Vèze : Jacques CURTY Le Gratteris : Cédric LINDECKER Novillars : Philippe BELUCHE Osselle : Jacques MENIGOZ Pirey : Jacques COINTET Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE.

Secrétaire de séance : Daniel HUOT

Procurations de vote :

Mandants : T. BENEDEAU DE LAPRAIRIE, P. BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.1), Y.M. DAHOUI, J.J. DEMONET, C. GELIN, D. GENDRAUD, A. GHEZALI, V. HINCELIN, M. JEANNIN, C. MICHEL, J. PANIER, E. PEQUIGNOT, F. PRESSE (jusqu'au rapport 1.2.3), J. SCHIRRER, M.N. SCHOELLER (jusqu'au rapport 0.2), P. CHANEY, Y. GUYEN (à partir du rapport 9.1), J. CURTY, C. LINDECKER, M. COTTINY (jusqu'au rapport 0.2), P. BELUCHE, J. MENIGOZ.

Mandataires : J.F. GIRARD, F. MONNEUR (à partir du rapport 1.1.1), J.C. ROY, B. FALCINELLA, M. OMOURI, B. RONZI, L. HAKKAR, B. CYPRIANI, E. SASSARD, S. WANLIN, F. FELLMANN, P. BONNET, C. THIEBAUT (jusqu'au rapport 1.2.3), N. BODIN, J.L. FOUSSERET (jusqu'au rapport 0.2), A. AVIS, M. FELT (à partir du rapport 9.1), J.P. DILLSCHNEIDER, D. HUOT, S. MONLLOR (jusqu'au rapport 0.2), B. BOURDAIS, M.O. CRABBE-DIAWARA.

Objet : Cité des Plantes 2010 - Demande d'aide financière de la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques pour l'organisation de la manifestation

Cité des Plantes 2010 - Demande d'aide financière de la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques pour l'organisation de la manifestation

Rapporteur : Nicolas GUILLEMET, Vice-Président

Inscription budgétaire	
BP 2010 et au PPIF 2010/2014 « éducation environnement »	Montant prévu BP 2010 : 16 000 € Montant de l'opération : 1 500 €

Résumé :

La nouvelle édition de la Cité des Plantes se déroulera les 23 et 24 avril prochains sur la Place de la Révolution à Besançon.

Rassemblant de nombreux partenaires (Collectivités, Jardins Familiaux, Société d'Horticulture, Associations de jardiniers, Organismes de formation...), cette manifestation a pour objectif d'informer et de sensibiliser le Grand Public sur la biodiversité et sa préservation.

Chargée de l'organisation de cette manifestation, la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques (ex-SHD) sollicite auprès du Grand Besançon une aide financière de 3 000 € pour l'organisation de cette opération. Il est proposé de lui attribuer une subvention partielle de 1 500 € pour la réalisation de cette manifestation.

I. Présentation de l'opération « La Cité des Plantes » : principes généraux et organisation

Pour la troisième année consécutive, la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques (ex-SHD), en partenariat avec la Ville de Besançon et le Jardin Botanique, organise la Cité des Plantes.

Réunissant de nombreux partenaires installés pendant 2 jours sur la Place de la Révolution, la Cité des Plantes accueillera le grand public autour d'ateliers sur la biodiversité.

L'entrée sur site est gratuite. Certains ateliers sont cependant payants en raison de la nécessité de matériel spécifique (rempotage d'orchidées ...).

Pour l'animation des stands en 2010, certains organismes ont d'ores et déjà validé leur présence :

- la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques,
- le Jardin Botanique,
- la Petite Ecole dans la Forêt (service Espaces Verts – Ville de Besançon),
- le Pavillon des Sciences de Montbéliard,
- le Jardin Botanique de Neuchâtel,
- la Société d'Histoire Naturelle du Doubs,
- le Conservatoire Botanique de Franche-Comté,
- les associations : Pôle Relais Tourbière, Acanthe, Comité de quartier de Saint-Claude ...

D'autres sont sollicités pour une première participation :

- le Musée de Plein Air de Nancray,
- l'Office du Tourisme de Besançon,
- la Citadelle,
- l'association ATMO,
- le SYBERT,
- la Ligue de Protection des Oiseaux,
- le CFPPA de Châteaufarine,
- le Syndicat Apicole du Doubs,
- l'Association des Cactophiles,
- la Maison des Parents de l'Hôpital Saint-Jacques.

II. Bilan financier prévisionnel de l'action

	Montants exprimés en € TTC
DEPENSES	
Achat de matériel	3 145,00
Location de stands, installation et assurance	13 077,00
Frais de structure, communication	1 150,00
Valorisation bénévolat	4 480,00
Total dépenses	21 852,00
RECETTES	
Participation des usagers	600,00
Autofinancement de la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques	7 349,00
Subvention Ville de Besançon	4 743,00
Subvention Jardin Botanique	6 160,00
Subvention Grand Besançon	3 000,00
Total recettes	21 852,00

Pour cette action, la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques sollicite une aide de 3 000 € au Grand Besançon.

III. Intérêt de la démarche pour le Grand Besançon et proposition

La participation du Grand Besançon est d'ores et déjà engagée, à hauteur de 870 €, pour l'animation d'une formation Fleurissement, en partenariat avec la Ville de Besançon et la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques, dans le cadre de l'opération Fleurissement 2010. Cette formation sera assurée sur place sur un stand commun Ville-Grand Besançon.

Par ailleurs, le Grand Besançon apporte régulièrement son aide à la Cité des Plantes pour le prêt de matériel (valeur estimative du prêt : 600 €).

Aussi, dans ce contexte, est-il proposé de limiter la participation du Grand Besançon et d'attribuer une aide financière de 1 500 € à la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques pour la réalisation de la Cité des Plantes 2010.

Mme TISSIER et MM. CARTERON et CONTOZ ne prennent pas part au vote.

A l'unanimité, le Conseil de Communauté :

- prend connaissance du projet Cité des Plantes 2010,
- approuve l'attribution d'une subvention de 1 500 € à la Société d'Horticulture de Franche-Comté et des Amis des Jardins Botaniques pour la réalisation de cette opération,
- approuve la participation technique du Grand Besançon à l'organisation de cette manifestation.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 115

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du jeudi 25 mars 2010

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

REG. 01 AVR 2010
RÉGION FRANCHE-COMTÉ
PRÉFECTURE DU DOUBS

D.C.T.C.J.

Contrôle de légalité

Pour extrait conforme,

Le Président